



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement**

Arrêté relatif à la composition du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de la région Hauts-de-France

Le préfet de la région Hauts-de-France,
préfet du nord

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.411- 1 A, R.411-22 à R.411-29 ;

Vu la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret de nomination du 30 juin 2021 de M. Georges-François LECLERC en tant que préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord (hors classe) ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 mars 2004 portant création du conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2017 portant composition du conseil scientifique régional du patrimoine naturel de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du 31 mai 2021 portant modification de l'arrêté du 1^{er} mars 2017 relatif à la composition du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'avis de l'assemblée délibérante du conseil régional Hauts-de-France sur la composition du conseil scientifique régional du patrimoine naturel en date du 1^{er} février 2022 ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France ,

ARRÊTE

Article 1er :

Le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) de la région des Hauts-de-France est composé comme suit :

Marion BEAUREPAIRE	Écologue pluridisciplinaire
Benjamin BIGOT	Ornithologue
Jean-Luc BOURGAIN	Océanologue
Jérôme CANIVE	Pédologue
Déborah CLOSSET-KOPP	Docteur en écologie
Vincent COHEZ	Mammalogiste
Jean-Pierre COLBEAUX	Docteur en géologie
Thierry CORNIER	Docteur en écologie végétale
Régis COURTECUISSÉ	Mycologue
Grégory CROWYN	Écologue, spécialiste en écosystème aquatique
Guillaume DECOCQ	Docteur en botanique et phytosociologie, Docteur en pharmacie
François DUCHAUSSOIS	Géologue
Françoise DUHAMEL	Phytosociologue
Rémi FRANCOIS	Écologue pluridisciplinaire
Renaud GARBE	Écologue pluridisciplinaire
Arnaud GOVAERE	Écologue pluridisciplinaire
Annie GUILLER	Docteur en sciences biologiques
Bruno HAAS	Écologue pluridisciplinaire
Guénaël HALLART	Géographe, géologue
Jean-Christophe HAUGUEL	Botaniste, bryologue, phytosociologue
Hélène HOREN	Pédologue
Jérôme JAMINON	Écologue forestier
Stéphane LE GROS	Écologue pluridisciplinaire
Guillaume LEMOINE	Écologue pluridisciplinaire

Mélanie LEVY	Écologue pluridisciplinaire
Sébastien MAILLIER	Écologue pluridisciplinaire
Francis MEUNIER	Docteur en écologie
Cécile PATRELLE	Docteur en biologie
Aryendra PAWAR	Écologue, spécialiste des milieux aquatiques et corridors fluviaux
Olivier PICHARD	Ornithologue
Caroline RUFIN-SOLER	Docteur en géographie
Franck SPINELLI	Écologue pluridisciplinaire
Damien TOP	Écologue pluridisciplinaire
Nicolas VALET	Écologue pluridisciplinaire
Cédric VANAPPELGHEM	Entomologue
Alain WARD	Ornithologue

Article 2 :

Le conseil scientifique régional du patrimoine naturel élit un président parmi ses membres.

Ses avis sont mis à la disposition du public selon les modalités prévues par la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Article 4 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans la région Hauts-de-France.

Lille, le 25 FEV. 2022



Georges-François LECLERC